

## MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES

-----

### CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN MILIEU URBAIN (PREMU)

-----

#### **Project ID –**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a sollicité un crédit de l'Association Internationale pour le Développement d'un montant équivalent à **50 millions de dollars US**, pour le financement des activités du **Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU)** en cours de préparation. Il se propose d'utiliser les ressources de ce crédit pour régler les dépenses relatives aux fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet.

Le projet comprend **deux (02) composantes** subdivisées en activités :

#### **Composante A : Alimentation en eau potable (AEP) des centres urbains : 45,6 millions de dollars US**

- Renforcement du système d'eau potable dans les villes de Tiassalé, N'Douci, N'Zianouan, Agboville, Korhogo, Ferkessédougou, Béoumi, Bingerville;
- Renforcement du système d'alimentations électriques des centres de production;
- Fournitures de branchements sociaux.

**Composante B : Appui à la mise en œuvre et à la Coordination du Projet : 4,4 millions de dollars US**  
**US**

- Études techniques préliminaires et détaillées des travaux;
- Études d'Ingénierie;
- Études d'Impact Environnemental et Social;
- Mission de suivi et de contrôle des travaux;
- Missions d'audit technique et financier;
- Assistance technique à l'unité de Coordination;
- Campagnes de sensibilisation sur les mesures environnementales et sociales intégrées aux activités des entreprises, y compris contre le VIH/SIDA;
- Campagne de communication sur les activités du projet;
- Services d'ONG.

2. Les marchés de travaux et fournitures financés par le crédit seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives de la Banque Mondiale : Passation des Marchés Financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA de janvier 2011 et révisé en juillet 2014. La sélection des consultants se fera conformément aux Directives de la Banque mondiale: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 et révisé en juillet 2014.

3. Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque Mondiale seront publiés, dès leur communication, dans UN Development Business (UNDB online), dans Development Gateway's (dgMarket) et dans les journaux de diffusion nationale.

4. Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance et souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'appel d'offres dans le cadre d'appel à la concurrence internationale, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront se référer aux adresses ci-dessous.

**Cellule de coordination du Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU),  
sise à la MACOM, Cité Lémania II-Plateaux - Vallon Cocody Abidjan Côte d'Ivoire,  
08 BP 2346 Abidjan 08  
Numéro de téléphone : (225) 22 40 90 90, Numéro de télécopie : (225) 22 41 35 59  
Email : pdimba@yahoo.fr**

